

Paris, le 26 septembre 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Hommage de l'Association des Maires de France à Jacques Chirac

Avec Jacques Chirac disparaît une grande figure de la vie politique française, profondément ancrée dans la vie des territoires. Cette expérience et cet intérêt pour la gestion locale lui avaient donné une exceptionnelle sensibilité à la diversité et à la réalité de la France.

Conseiller général de la Corrèze puis Maire de Paris entre 1977 et 1995, c'est sous sa présidence que le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin avait lancé « l'Acte II de la décentralisation » en 2003.

Promulguée le 28 mars 2003, cette loi constitutionnelle a consacré l'organisation décentralisée de la République et fut suivie de plusieurs lois organiques nécessaires à son application notamment celle posant l'autonomie financière des collectivités territoriales, le droit à l'expérimentation et le référendum local.

Lors de sa première participation, en tant que Président de la République, au Congrès de l'Association des maires de France, il avait souligné que « les maires et les élus municipaux sont au cœur de la démocratie locale, qui est, plus que jamais, le lieu de toutes les questions et le lieu de bien des réponses. »

Les Maires de France rendent un hommage respectueux à celui qui fut l'un des leurs et expriment leur sincères condoléances à sa famille et à ses proches.